



Juillet 2020

POUR NE PLUS SUBIR VIVE LE SERVICE PUBLIC !

La crise que nous venons de vivre – et qui peut encore rebondir – a révélé dans notre société et dans notre administration toutes les failles qui ont été creusées année après année par les politiques de casse des services publics.

Elle a aussi révélé le sens du service public et de la solidarité des fonctionnaires, et le besoin exprimé par la population de retrouver *son* service public. Pas de le privatiser, pas de le casser !

La gestion comptable et butée des premières semaines de confinement par notre administration centrale a été le triste reflet des déclarations grandiloquentes et sans sincérité de nos gouvernants sur le « monde d'après ».

La rafale de mauvais coups que nous subissons depuis plus d'un mois est aussi le reflet de la volonté du gouvernement de faire plus largement payer la crise aux travailleurs. Surtout pas au capital et à la finance. En quelques mots la cupidité est récompensée, le travail pénalisé. Reprise de la réforme des retraites, reprise du NRP, rapt sur les congés, la prime qui semble être en fait à venir, c'est la prime à la casse.

Mais c'est aussi l'heure des bilans pour nous. L'heure de se préparer pour agir demain afin de ne plus subir. Pour que vive et se développe notre service public.

PRIME : LES GRANDS MOTS ET LES ACTES

28,93 % des agents du Loiret se sont vus informés cette semaine de l'obtention d'une prime Covid d'un montant de 330 € ou de 1000 €.

Notre Direction avait annoncé faire le choix de privilégier les agents ayant effectué des missions en présentiel.

La CGT s'est élevée dès le départ contre cette division arbitraire qui écarte toutes celles et ceux qui travaillaient chez eux en télétravail ainsi que toutes celles et ceux qui ont été reclus-e-s et n'étaient pas en vacances comme cela a pu être entendu.

Nous avons pu néanmoins obtenir que la Trésorerie hospitalière soit au regard de ses missions essentielles un peu mieux traitée. Aussi, la CGT Finances Publiques Loiret a obtenu que les femmes de ménage contractuelles aient toutes la prime. C'était la moindre des choses !

Malheureusement, nous étions impuissant-e-s en ce qui concerne les salariées des entreprises prestataires de ménage, qui ne dépendent pas directement du ministère. C'est avec encore plus de force à l'avenir que nous combattons pour leur intégration dans la DGFIP !

Enfin, il nous revient de plusieurs services que des collègues en présentiel durant la crise se sont vu-e-s écarté-e-s sans qu'on en connaisse bien les raisons objectives, si objectivité il peut y avoir.

Ainsi, nous avons appris que les deux responsables de la CGT qui étaient interlocuteur-trice de la Direction durant la crise, en présentiel, et qui n'ont pas compté leurs heures pour défendre leurs collègues ont été également écarté-e-s.

Triste esprit revanchard de la part de notre Direction, vraie prime au mérite à nos yeux, et qui ne se compte pas en euros !

Nous n'oublierons pas, et continuerons sans réserve notre combat pour l'unité de tous les agents.

REPRISE DU CHANTIER « NOUVEAU RESEAU DE PROXIMITE »

La CGT ne s'associera jamais au démantèlement de la DGFIP. Elle le combattra. Nous ne participerons pas à une concertation qui n'en a jamais été une. Peut-on parler de dialogue social lorsque rien n'est laissé à la discussion ? Quand pas un seul poste n'est ouvert aux mutations locales dans les services condamnés ?

La CGT Finances publiques Loiret dit NON. NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE.

PLAN NRP [NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ] DANS LE LOIRET – SUITE...

Méfais prévus au 15 octobre 2020 :

- Transfert des missions de publicité foncière de Gien et Montargis vers le SPF-E d'Orléans.

Méfais prévus au 1^{er} janvier 2021 :

- Création de 10 postes de Conseillers aux Décideurs Locaux. Carte des « implantations » prévue au 15 juillet.
- SGC de Montargis / fermeture des trésoreries de Ferrières-en-Gâtinais et Courtenay.
- SGC de Meung-sur-Loire / fermeture des trésoreries de La Ferté St Aubin et de Patay. Création d'un Service d'Appui Paye.
- **Transfert des comptabilités hospitalières de Sully-sur-Loire et Neuville-aux-Bois** vers la Trésorerie Hospitalière départementale d'Orléans.

Méfais prévus au 1^{er} janvier 2022 :

- Fusion des SIP Orléans Est et SIP Orléans Ouest.
- SGC de Montargis / fermeture de la trésorerie de Châtillon-Coligny.
- SGC de Pithiviers / fermeture des trésoreries de Neuville-aux-Bois, Malesherbes et Beaune-la-Rolande.
- SGC de Gien / fermeture des trésoreries de Châteauneuf-sur-Loire et de Sully-sur-Loire. Maintien d'une antenne « recette » à Châteauneuf.
- **Transfert de la comptabilité hospitalière de Pithiviers** vers la Trésorerie Hospitalière départementale d'Orléans.

**Destruction des
Finances Publiques**

c'est NON !



TÉLÉTRAVAIL : LES RÉUNIONS DE SERVICE SONT-ELLES DES « SOVIETS » ?

Un des bilans de la crise Covid tirés par l'administration centrale reconnaît l'efficacité du télétravail. Ainsi, notre Directeur Général, dans un récent message adressé à tous les agents, a vivement encouragé son développement.

La direction du Loiret qui avait avant la crise une politique minimaliste - il faut le dire - vis à vis des conventions de télétravail se trouve ainsi prise à contre-pied par les propos du DG. Une certaine zizanie s'observe dans le département, les chefs de services ayant chacun leur avis, leurs agents le leur, et la direction semblant compter les points.

Le 1er juillet dernier, nous avons proposé au directeur d'organiser des réunions de service si nécessaire afin de reconstruire du collectif autour de cette question qui est vive dans certains services. Visiblement il y a eu une incompréhension, M Dalles allant jusqu'à affirmer qu' « il n'est pas question d'organiser un soviet dans un service ».

Nous espérons que ce n'est pas sérieux, parce que nous ne proposons pas là d'organiser des soviets, mais de jouer collectif, d'avoir confiance dans le sens de la responsabilité des agents. Ce n'est pas le moment de semer la confusion.

Nous engageons malgré tout les collègues et les chefs de service à plus de pragmatisme et à ne pas hésiter à se réunir - bien sûr dans le respect des règles sanitaires - pour mettre collectivement sur la table les questions que posent le développement du télétravail dans leurs tâches communes.

La CGT apprécie l'amélioration des conditions de vie que peut engendrer la mise en place du télétravail pour certains agents mais exige un cadre précis d'application. (nous déplorons la perte du travail d'équipe, du commun, l'isolement induit...). Ce n'est pas la solution miracle quand il s'agit de colmater le démantèlement progressif de notre administration.

Ainsi, nous soutenons les demandes de conventions des collègues qui sont confronté-e-s suite à la fermeture de leurs services à un éloignement croissant entre leur domicile et leur lieu de travail. C'est bien le minimum ! Mais nous combattons la casse de notre service public. Le télétravail doit être un choix, pas une planche de salut.

DIMINUTION DES ASA ENFANT MALADE

Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique, le gouvernement a préparé un projet de décret sur les ASA pour motifs familiaux. **Il est prévu de réduire le nombre d'ASA enfant malade à 3 jours par agent et 5 jours pour les enfants de moins d'un an ou si l'agent a 3 enfants de moins de 16 ans à charge.** Pour rappel, actuellement, 6 jours d'ASA sont accordés à chaque agent (12 jours si l'agent élève seul son enfant, si l'autre parent ne bénéficie pas de tels droits ou si l'autre parent est en recherche d'emploi). C'est donc une perte considérable !

VOL DES JOURS DE CONGÉS

Les agents sont en train de recevoir les notifications concernant le vol de leurs congés. La CGT Finances publiques Loiret incite l'ensemble des agents à adresser à leur chef de service un recours hiérarchique. Les agents qui ont participé au PRA, les agents qui gardent leurs enfants privés d'école, les télétravailleurs, les agents fragiles, les agents exclus du PRA ... le confinement n'a été pour personne une période de vacances. Il n'est pas question d'attaquer nos droits à congés, nos RTT, nos CET. Les agents ne sont responsables ni de la pandémie, ni de la gestion hasardeuse de la crise.

LIQUIDATION DES CONGÉS BONIFIÉS

Par un décret du 2 juillet dernier le gouvernement Philippe a commis un dernier méfait. Les agents originaires des DOM perdront leur droit à bénéficier de congés bonifiés d'une durée de 65 jours tous les trois ans. Cette conquête de haute lutte est rayée d'un trait de plume. Par tous les moyens, nos gouvernants sont bien décidés à nous faire payer la note de leur politique, et ils n'oublient personne ! **La CGT Finances Publiques exige l'abrogation de ce nouveau décret et le rétablissement des congés bonifiés régis par le décret de 1978.**

MOUVEMENT LOCAL DE MUTATION

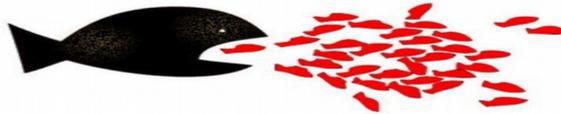


La suppression des CAP de mutation est un recul des droits et garanties de chaque agent. La direction locale a refusé d'organiser une réunion avant publication de chaque mouvement afin que des cas particuliers soient évoqués et que la direction nous présente le projet de mouvement, malgré la demande des organisations syndicales.

Malgré les engagements de M. Dalles d'examiner tous les dossiers transmis par les organisations syndicales, aucune information n'a été délivrée sur l'élaboration du mouvement. Autrement dit, notre administration renoue avec l'opacité qui caractérisait la gestion des fonctionnaires avant 1968. Le monde

de demain pour nos technocrates, c'est le grand bond en arrière ! **Ne nous laissons pas faire !**

SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



QUIZ DE L'ÉTÉ

Barre la réponse à ces affirmations qui te semble fausse :

- | | | |
|---|-------------|-------------|
| - L'unité dans l'action avec tes collègues ne sert à rien. De toute façon l'action collective est toujours inefficace ! | VRAI | FAUX |
| - Mieux vaut accepter tous les reculs sociaux. Négocier des miettes c'est mieux que rien ! | VRAI | FAUX |
| - Les chômeurs sont tous des fainéants et les immigrés la cause de tous nos problèmes ! | VRAI | FAUX |
| - Un syndicat démocratique ne sert à rien. Il nous faut des chefs, des vrais ! | VRAI | FAUX |
| - Agir ensemble, c'est fatiguant et vraiment trop radical. Mieux vaut avoir une bonne télé ! | VRAI | FAUX |

Si tu as répondu faux à ces 5 affirmations, tu devrais remplir le coupon ci-dessous et nous le renvoyer...



Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !



Nom Prénom Age
Adresse
Tél pers Grade
Filière et service (nom et lieu)

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret Bât F1 Cité Coligny
131 fbg Banner 45000 ORLEANS

Courriel : cgt.dr45@dgfip.finances.gouv.fr – Téléphone du secrétaire (Jean-Luc Delauney) : 06 73 45 00 20